

4.4.5.2.2.4. Pelouses halophiles pionnières à *Delosperma napiforme* des côtes rocheuses, trottoirs massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.1.4

Correspondance TMNHR : 18.291 formations herbacées des côtes rocheuses basaltiques (Réunion)

Zone de référence : Terre Rouge, Saint Pierre (X : 362269 ; Y : 7634855).



Photographie 143 : Pelouse pionnière perhaline à *Delosperma napiforme*

Diagnostic structural

Cette végétation présente une physionomie du type pelousaire, basse et ouverte émaillant les anfractuosités ou les ouvertures de pelouses (tonsure) sur de faibles superficies (inférieure à 20 cm²) et sont dominées par *Delosperma napiforme*.

Diagnostic écologique

Pelouses pionnières halophiles des côtes rocheuses, des trottoirs rocheux massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Delosperma napiforme*

Synécologie :

Cette végétation est confinée aux rochers des falaises basaltiques hygrophiles mais aussi semi-xérophiles, fortement exposés aux embruns. Elle se retrouve aussi bien sur les plages de rochers nus en bord de falaises qu'au sein des anfractuosités plus en retrait si le gradient d'halophilie s'applique encore sur elles. La pelouse pionnière se développe à même la roche où *Delosperma napiforme* insère ses racines dans les fissures de la roche basaltique pour puiser les nutriments. Le sol est constitué principalement de graviers et de sables basaltiques issus de l'érosion de la roche.

Syndynamique :

Cet habitat est pionnier des bords de trottoirs de falaises et de côtes rocheuses. Plusieurs dynamiques sont observables selon les falaises et côtes rocheuses hygrophiles ou semi-xérophiles :

- ➔ Sur les falaises et côtes rocheuses hygrophiles, ces pelouses forment un faciès dans les anfractuosités où sont déjà implantées les végétations rupicoles à *Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana*. Lorsque le gradient d'halophilie s'atténue, ces pelouses sont remplacées par les pelouses à *Zoysia matrella*. Ces dernières présentent parfois des ouvertures, au sein desquelles quelques individus de *Delosperma napiforme* subsistent encore et forment alors des tonsures halophiles.
- ➔ Sur les falaises et côtes rocheuses semi-xérophiles, ces pelouses s'accompagnent souvent de *Fimbristylis cymosa* lorsque le caractère salin est très marqué. En retrait, elles sont remplacées par des pelouses mésohalines rudérales à *Dactyloctenium aegyptium* et *Chloris barbata*.

Synchorologie :

Le statut endémique de *Delosperma napiforme* confère à ces pelouses le titre de pelouses endémiques de La Réunion. Elles sont principalement localisées sur les falaises hygrophiles du sud et sud-est de l'île sur les communes de Saint-Joseph, Saint-Philippe et Sainte-Rose. Quelques stations sont observables sur la commune de Petite-Île et de Saint-Pierre.

Diagnostic flore

Delosperma napiforme, espèce endémique de La Réunion caractérise ce groupement. Elle s'accompagne souvent d'une cypéracée *Fimbristylis cymosa*, indigène des Mascareignes. Le cortège floristique est pauvre (2,3 espèces en moyenne par relevé).

Espèce caractéristique du groupement : *Delosperma napiforme*

Espèces caractéristiques de variations : *Fimbristylis cymosa*, *Hypoxis angustifolia*, *Portulaca oleracea*, *Ctenitis maritima*, *Selaginella salaziana*, *Dactyloctenium aegyptium*

Flore compagne: -

Variation du groupement

Il existe plusieurs variabilités écologiques de ces végétations :

- ➔ Une forme perhaline marquée par la présence de *Fimbristylis cymosa*
- ➔ Une forme subhalophile hydrocline à *Hypoxis angustifolia*
- ➔ Une forme mésohygrophile à *Ctenitis maritima*, *Selaginella salaziana* et *Lysimachia mauritiana*
- ➔ Une forme semi-xérophile à *Trianthema portulacastrum* et *Portulaca oleracea*

Ces variations sont d'ordres écologiques (gradient d'halophilie et d'hygrométrie) et n'induisent pas de variations d'ordre phytosociologique.

Valeur patrimoniale et menaces

Ces végétations ont une valeur patrimoniale très élevée. Cet habitat possède une aire de répartition géographique très limitée du fait de l'endémicité de l'espèce caractéristique *Delosperma napiforme* au département réunionnais. Ces végétations occupent par ailleurs de faibles superficies et s'accommodent de conditions écologiques singulières (forte exposition aux embruns, hygrométrie constante). L'espèce est de plus protégée au titre de l'arrêté ministériel du 6 février 1987.

D'un point de vue communauté végétale, *Delosperma napiforme* s'associe généralement avec des espèces endémiques à La Réunion (*Lobelia serpens* var. *serpens*...) qui met en exergue une nouvelle fois le caractère patrimonial important de cet habitat.

En raison de sa situation topographique, l'Homme ne semble pas avoir un impact direct sur ces végétations. Les forêts et fourrés à *Casuarina equisetifolia*, présentes sur les parois subverticales des falaises pourraient avoir réduit l'expression des pelouses pionnières à *Delosperma napiforme*.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial très fort.

Discussion syntaxonomique

En 2006, BOULLET, a décrit les tonsures halophiles sur trottoir rocheux de la côte « au vent » à *Delosperma napiforme* et les a rattachés au rang d'association phytosociologique comme suivant :

Association : *Chamaesyco viridulae-Delospermetum napiformis* Boulet, 2005

Pour lequel le nombre de relevés phytosociologique étaient insuffisant lors de cette étude étaient insuffisant pour confirmer cette association. Ainsi la dénomination proposée ici est :

Alliance : *Delospermion napiformi* Boulet, 2006

Cette dénomination comprend les végétations rupicoles post pionnières à pionnières des falaises basaltiques exposés aux embruns de la côte « sous le vent » et de la côte « au vent ».